

E 2001 (B) 1/97

*L'Attaché commercial de la Légation de Suisse à Londres, H. Martin,  
au Ministre de Suisse à Londres, Ch.R. Paravicini*

L

Londres, 1<sup>er</sup> juillet 1920

En me référant à la lettre du Département politique du 22 juin, Ref. D.3.R.-Al.<sup>1</sup>, à la Légation, je me suis rendu cet après-midi chez Mr. W. Donald, Chef de la Section anglo-russe du Département «of Overseas Trade».

Il m'a dit qu'en ce qui concerne Krassine, ce dernier était arrivé à Londres ayant pour instructions de ne reconnaître aucune dette des Gouvernements du Tsar et de Kerensky, soit qu'il s'agisse de prêts faits à ces Gouvernements, ainsi que des fournitures leur ayant été faites, soit des emprunts émis par ceux-ci, soit des réparations pour dommages causés à des industries ou commerces étrangers établis en Russie, soit pour des dépôts en banque dont des étrangers sont les propriétaires.

---

1. *Cette lettre disait:* Anlässlich der Konferenz der neutralen Staaten in Genf hat man sich dort hinsichtlich der eventuellen Wiederaufnahme von Handelsbeziehungen mit Sowjetrußland auf gewisse Vorbedingungen geeinigt, denen sich bei einer erweiterten Konferenz in Paris auch Vertreter russischer Interessen in England und Frankreich angeschlossen haben. Wie wir hören, soll nun für die Finanzkonferenz des Völkerbundes in Brüssel vorgesehen sein, auch die russischen Angelegenheiten zur Sprache zu bringen. Dabei wird es Frankreich hauptsächlich darauf ankommen, für die Staatsschulden Sicherheiten zu erlangen. Die Schweiz ist selbstverständlich hieran ebenfalls interessiert. Es stehen ca. 60 Millionen in Frage. Immerhin ist dieser Betrag im Verhältnis zu allen andern schweizerischen Anlagen, deren Gesamtheit ca. 1 Milliarde beträgt, relativ bescheiden und es liegt uns deshalb sehr daran, dass bezüglich dieser Letztern mindestens Gleichstellung mit den Staatsschulden erreicht werde. Wir geben Ihnen von Vorstehendem Kenntnis, damit Sie, falls sich hierfür Gelegenheit bieten sollte, in diesem Sinne wirken (E 2001 (B) 1/97).



1<sup>ER</sup> JUILLET 1920

731

Comme le Gouvernement britannique est d'avis que cette question doit être élucidée avant la reprise des relations commerciales officielles, Krassine repart pour Moscou demain matin 2 juillet, afin d'aller chercher de nouvelles instructions et d'exposer le résultat de son séjour à Londres.

Pour hâter son voyage, il sera transporté en Russie par un navire de guerre anglais. Les autres délégués russes restent à Londres pour le moment, mais sans avoir le pouvoir d'engager le Gouvernement des Soviets.

Mr. Donald m'a dit qu'il n'était pas défendu à des firmes du Royaume-Uni d'approcher la délégation russe pour tenter de renouer des relations commerciales avec elle. Mais il m'a dit qu'en fait, il ne s'était guère fait d'affaires, attendu qu'elles devraient se conclure sans la protection spéciale du Gouvernement anglais et sous l'entière responsabilité des firmes qui se laisseraient aller à les entreprendre. En outre, s'il est exact qu'il existe des matières premières en Russie, il n'est non moins vrai, selon les informations du Gouvernement britannique, que ces produits se trouvent dans des contrées où le pouvoir bolcheviste a de la peine à les atteindre; à cela, il y a lieu d'ajouter les grandes difficultés de transport.

Les seules affaires qui paraissent avoir été faites sont de petites ventes de médicaments destinés à la Russie. Mr. Donald ne croit pas non plus qu'il se soit fait de grosses affaires entre les Soviets et la Suède.

Je suis allé ensuite à la Section financière de la Société des Nations, où le fait que je dois me rendre prochainement à la Conférence Internationale du Change à Bruxelles m'assure une entrée permanente.

On m'a assuré là de la façon la plus formelle que la question des créances sur la Russie ne figurait nullement à l'ordre du jour.

On a cependant ajouté qu'il ne serait pas mauvais, qu'à toutes fins utiles, la délégation suisse apportait avec elle des statistiques et des données précises, relatives aux créances suisses, pour le cas, assez peu probable du reste, où la question viendrait sur le tapis, d'une façon ou d'une autre, bien que n'étant pas prévue.